



HAL
open science

La mise en défense de la Gaule méridionale aux IVe-VIe s.

Marc Heijmans

► **To cite this version:**

Marc Heijmans. La mise en défense de la Gaule méridionale aux IVe-VIe s.. Gallia - Archéologie de la France antique, 2006, Antiquité tardive, haut Moyen Âge et premiers temps chrétiens en Gaule méridionale (première partie): réseau des cités, monde urbain et monde des morts, 63, pp.59-74. 10.3406/galia.2006.3284 . hal-01914293

HAL Id: hal-01914293

<https://hal.science/hal-01914293>

Submitted on 8 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

LA MISE EN DÉFENSE DE LA GAULE MÉRIDIONALE AUX IV^e-VI^e S.

Marc HEIJMANS

Mots-clés. *Rempart, invasion, emploi, topographie.*

Résumé. *Cet article résume les résultats de deux enquêtes indépendantes, l'une archéologique, sur les enceintes du sud-ouest de la Gaule, l'autre plus méthodologique, sur celles du sud-est. Dans ce dernier cas, l'existence d'enceintes tardives était surtout attestée pour des villes alpines, où elles sont souvent à mettre en rapport avec l'évolution de leur statut juridique à l'époque de la Tétrarchie. Pour la vallée du Rhône, les enceintes observées ou restituées sont probablement plus tardives (V^e s.) et répondent à la pression des différents peuples germaniques. Pour le sud-ouest, on peut distinguer deux phases de fortifications, une première, fin du III^e-début du IV^e s., avec des enceintes de vaste emprise, notamment dans les villes de l'Aquitaine, puis une seconde, début du V^e s., avec la construction de « citadelles », surtout en Novempopulanie.*

Key-words. *City walls, invasion, re-use, topography.*

Abstract. *This paper sums up the results of two investigations carried apart, the first one on the walls of south-western Gaul, from the archaeological view, the other one, more methodological, on south-eastern walls. In the last case, the existence of late defences is testified in Alpine towns, mainly where they are in connection with the evolution of their legal status under the Tetrarchy. In the Rhone valley, the walls outstanding or reconstructed are later (5th c.); they are the answer to the pressure of Germanic tribes. In the fortifications of the south-west, two phases have been distinguished, the first one, at the end of the 3rd c. or early 4th c., includes walls built on a large surface area, notably in the towns of Aquitania, then at the beginning of the 5th c. a second one is characterized by citadels, mainly in Novempopulania.*

Translation: Isabelle FAUDET

Schlagwörter. *Stadtmauer, Invasion, Wiederverwendung, Topographie.*

Zusammenfassung. *Dieser Beitrag faßt die Ergebnisse zweier unabhängig voneinander durchgeführter Untersuchungen zusammen, einer archäologischen über die Stadtmaueranlagen im Südwesten Galliens, und einer methodischen über die im Südosten. Bei letzterer zeigt sich, daß die Existenz später Mauerringe vor allem für den Alpenraum bezeugt ist, wo ihre Errichtung oft mit der Entwicklung des Rechtsstatus der Städte während der Zeit der Tetrarchie zusammenhängt. Im Rhône-tal sind die untersuchten oder erschlossenen Mauerringe wahrscheinlich etwas jünger (5. Jahrh.) und erklären sich aus der Bedrohung durch verschiedene germanische Völkerschaften. Für den Südwesten lassen sich zwei Befestigungsphasen unterscheiden: Eine erste Ende des 3. und zu Anfang des 4. Jahrhunderts mit Mauerringen großen Umgriffs, die vor allem für die Städte Aquitaniens belegt sind, sodann eine zweite zu Anfang des 5. Jahrhunderts mit der Errichtung von « Zitadellen », die vor allem in der Novempopulania bekannt sind.*

Übersetzung: Stefan WIRTH

Si Paul-Albert Février avait su que l'on consacrerait un dossier de la revue *Gallia* à une réévaluation de nos connaissances sur l'Antiquité tardive dans le midi de la Gaule, vingt ans après le congrès de Lyon, il n'aurait sans doute pas imaginé qu'on pouvait y insérer une étude sur les enceintes urbaines. Pendant toute sa vie de chercheur, il avait nié l'existence de ces enceintes, en tout cas pour le sud-est de la Gaule. Il n'admettait qu'un seul cas douteux, celui d'Arles, et encore avec beaucoup de réserves (Février, 1964,

p. 43-46; 1980, p. 400-401). Un des arguments avancés par P.-A. Février contre l'existence des enceintes de l'Antiquité tardive en Provence était l'absence d'une architecture comparable à ce que l'on connaissait pour les enceintes de la Gaule septentrionale, c'est-à-dire une élévation en petit appareil alterné avec une ou plusieurs arases de briques (Février, 1964, p. 44). Pourtant, l'existence d'une enceinte tardive avait été communément acceptée par des chercheurs travaillant sur tel ou tel site. Ces remparts ont généralement

été datés du III^e s., à l'instar des exemples mieux connus du nord de la Gaule.

Pour illustrer la confusion qui régnait au sujet des fortifications du sud-est de la Gaule durant l'Antiquité tardive, il suffit de rappeler les commentaires qu'a suscités la découverte à Nîmes d'une enceinte faite de grands blocs de récupération à peu de distance de l'amphithéâtre ; pour les fouilleurs, qui se fondaient sur le travail de P.-A. Février, le mur ne pouvait pas dater de l'Antiquité tardive, parce qu'« on ne connaît pas d'enceinte du Bas-Empire dans le midi de la Gaule » (Dedet *et al.*, 1981, p. 163). En revanche, pour les épigraphistes, qui ont publié l'année suivante les inscriptions provenant de ce rempart, l'enceinte avait été construite en toute hâte « peu après les premières invasions germaniques (vers 260), dont on sait combien elles furent sévères jusque dans le midi de la Gaule [...] pour s'opposer à de nouvelles attaques ». Ils ajoutent : « C'est d'ailleurs au cours de la même période que Narbonne, Béziers et sans doute Arles s'entourent d'enceintes » (Barruol *et al.*, 1982, p. 280). De telles divergences m'ont conduit jadis à entreprendre une enquête (Heijmans, 1988 ; 2004a, p. 83-126) portant sur des villes pour lesquelles des publications plus ou moins récentes avaient proposé l'existence d'une enceinte de l'Antiquité tardive, à savoir Aix (Ambard, 1984), Arles, Béziers (Clavel, 1970), Narbonne (Gayraud, 1981) et Vienne (Pelletier, 1974).

En Aquitaine, la situation est différente et l'existence d'enceintes tardives, dont plusieurs sont encore conservées en élévation, n'a jamais été mise en cause ; comme les enceintes de la Gaule septentrionale, elles sont le plus souvent datées de la fin du III^e s. Dans le cadre d'une Action thématique programmée « Archéologie métropolitaine » (1986-1990), une équipe réunie autour de P. Garmy et L. Maurin a repris l'étude de ces remparts, qui a donné lieu à plusieurs publications, dont une consacrée aux enceintes de Bazas, Bordeaux, Dax et Périgueux (Maurin, 1992 ; Garmy, Maurin dir., 1996 ; Souilhac, 1996).

Nous reprenons ici les résultats de ces deux enquêtes indépendantes, réalisées dans des conditions bien différentes ; si la seconde était fondée sur une étude archéologique des vestiges visibles, la première s'était surtout fixée comme objectif d'analyser la valeur des arguments avancés pour ou contre l'existence de telles fortifications.

LES FORTIFICATIONS DU SUD-EST DE LA GAULE

L'étude des enceintes tardives de l'ancienne province de Narbonnaise est influencée par l'existence, réelle ou éven-

tuelle, d'une enceinte du Haut-Empire, parfois attribuée, sans preuve réelle, à la période augustéenne. La chose est assurée pour la majorité des colonies de droit romain, comme Arles (Rouquette, 1987), Orange (Magdinier, Thollard, 1987) ou Fréjus (Rivet *et al.*, 2000). Pour Béziers et Narbonne, aucune enceinte antique n'est attestée et les historiens qui se sont intéressés spécialement à ces villes estiment qu'elles étaient, durant le Haut-Empire, des villes ouvertes (Clavel, 1970, p. 243-244 ; Gayraud, 1981, p. 281-282). Nous ne cachons pas que cette possibilité nous paraît peu probable car la fondation d'une colonie de droit romain, surtout à l'époque césarienne ou triumvirale, devait logiquement s'accompagner de l'édification d'une enceinte, à la fonction au moins autant honorifique que défensive, surtout pour une ville comme Narbonne, capitale de la province de Narbonnaise (Février, 1969, p. 279 ; Gros, 1996, p. 51). En tout cas, dans cette dernière ville, une enceinte est bien attestée au V^e s., peut-être par une inscription qui parle de la restauration des portes (*CIL*, XII, 4355)⁶³, en tout cas par Sidoine Apollinaire, qui rédige en 463-466 un éloge de la ville, mentionnant les portes (*Carmina*, XXIII, 40 et 57) et les murs (*Carmina*, XXIII, 39 et 57)⁶⁴, qui étaient ébranlés par un siège, peut-être celui de 436 (Loyen, 1960-1970, I, p. 146, n. 3) ; on ne peut pas prétendre à la fois que la ville était sans défense au Haut-Empire et refuser de croire à une enceinte de l'Antiquité tardive.

Plusieurs colonies de droit latin ont également eu le privilège d'une enceinte dès le Haut-Empire. C'est le cas certainement pour Aix (Guyon *et al.*, 1998), Nîmes (Varène, 1992), Toulouse (Filippo, 1993), Saint-Paul-Trois-Châteaux (Odiot *et al.* dir., 1992 ; Bois, 2004a) ou Vienne (Le Bot-Helly, 1987), et sans doute aussi pour Valence (Bois, 2004b). D'autres villes, de moindre importance, sont en revanche probablement restées ouvertes, qu'il s'agisse de colonies latines, comme Apt et Riez, ou de cités fédérées (Vaison et Die).

L'enquête que j'avais menée sur les remparts tardifs dans le sud-est de la Gaule était consacrée aux villes d'Aix-en-Provence, Arles, Béziers, Narbonne, Nîmes et Vienne, mais ce ne sont pas les seules villes de la Narbonnaise où, pendant l'Antiquité tardive, une nouvelle enceinte a été construite. Nous reprenons ici la question de ces fortifications mais, en l'absence d'une étude globale, comme on en connaît

63. Ou des portes de l'aqueduc (Dellong, 2002, p. 437).

64. Bien que le terme *moenia* qu'utilise Sidoine Apollinaire dans le vers 57 désigne en général plutôt l'ensemble de la parure monumentale que les remparts, dans ce cas, le contexte du poème invite à l'interpréter comme les murs de la cité.

désormais pour l'Aquitaine, nous sommes obligés de nous limiter à quelques descriptions et constats généraux, en commençant pour celles dont l'existence est assurée.

LA NARBONNAISE PREMIÈRE

En Narbonnaise Première, la seule fortification de l'Antiquité tardive répondant aux critères des enceintes tardives du nord de la Gaule est celle de la cité de Carcassonne. Construit en petit appareil avec des arases de briques (fig. 28), ce rempart a souvent été daté de la fin du III^e s. (Bruand, 1973), mais des travaux plus récents permettent désormais de proposer une date plus tardive, vers la fin du IV^e s. (Colin *et al.*, 1995; Fourdin, 2002). Cette datation n'est pas sans nous surprendre, puisque, colonie latine au Haut-Empire, elle semble justement avoir perdu de l'importance autour des années 400 (donc peu après la construction de l'enceinte) : en effet elle ne figure pas dans la *Notitia Galliarum*; elle devient cependant évêché, mais assez tard, pas avant le VI^e s. (TCCG, VII, 1989b, p. 65-68).

À Toulouse, le mur en brique, conservé dans l'Institut catholique et qui ferme du côté de la Garonne l'enceinte du Haut-Empire (fig. 29), est généralement considéré comme une construction tardive, et plus particulièrement des années 275, grâce à la datation par magnétisme thermorémanent de plusieurs briques issues de ce rempart (Baccrabère, Badie, 1996, 2001). Sa fondation, faite en partie de blocs de remploi, plaiderait également en faveur de cette hypothèse. Cependant, A. Badie a récemment attiré l'attention sur le fait que ces briques sont des remplois, que rien n'empêche d'attribuer au I^{er} s. étant donné les résultats des analyses, rendant ainsi caduque la valeur de cet argument. En se fondant sur des parallèles en Afrique ou en Germanie, mais également sur la ressemblance entre l'enceinte du Haut-Empire et ce mur plus tardif, il propose de le dater du II^e s. (Badie, 2001). En tout cas, comme le note A. Badie, ce rempart offre un cas très différent de celui des autres villes, dans la mesure où il ne s'agit ni d'une enceinte réduite, que Toulouse ne connaîtra jamais, ni d'une enceinte nouvellement créée pour une ville ouverte.

En laissant de côté les cités de la Narbonnaise Première dont on ignore à peu près tout pour l'Antiquité tardive (Lodève, Uzès, Agde, Maguelone), il reste les trois grandes colonies antiques : Béziers, Narbonne et Nîmes. En ce qui concerne cette dernière ville, l'existence d'une enceinte de l'Antiquité tardive a été révélée en 1975, lors des travaux dans la maison d'arrêt, qui ont mis au jour un mur en grand appareil suivant, à une distance d'environ 55 m, la



Fig. 28 – Carcassonne (Aude). Enceinte :
vue de la tour Saint-Sernin (cliché M. Heijmans, CNRS).

courbure de l'amphithéâtre (Dedet *et al.*, 1981; Monteil, 1999, p. 199-201; Heijmans, 2004a, p. 116-117). Entièrement construit en blocs de récupération, dont beaucoup étaient inscrits (Barruol *et al.*, 1982), le mur a été reconnu sur une longueur de plus de 40 m, et doit, du côté sud, buter contre l'enceinte augustéenne (fig. 30). Quant à sa datation, un *terminus post quem* est fourni par les blocs en remploi qui ne sont pas postérieurs à la fin du II^e s. D'autre part, d'après le récit de Julien de Tolède, les Wisigoths ont essayé en 673 de s'emparer de l'amphithéâtre, qui était alors entouré d'un puissant mur (Julien de Tolède, *Historia Wambae regis*, 18). Malgré les réserves de P.-A. Février (TCCG, VII, 1989b, p. 57-58), l'identification du mur trouvé sous le palais de justice avec celui qui est mentionné au VII^e s. doit s'imposer. Bien que rien ne prouve que cet élément ait fait partie d'une enceinte réduite, il y a plusieurs arguments qui laissent penser que la vaste enceinte augustéenne n'était plus assez

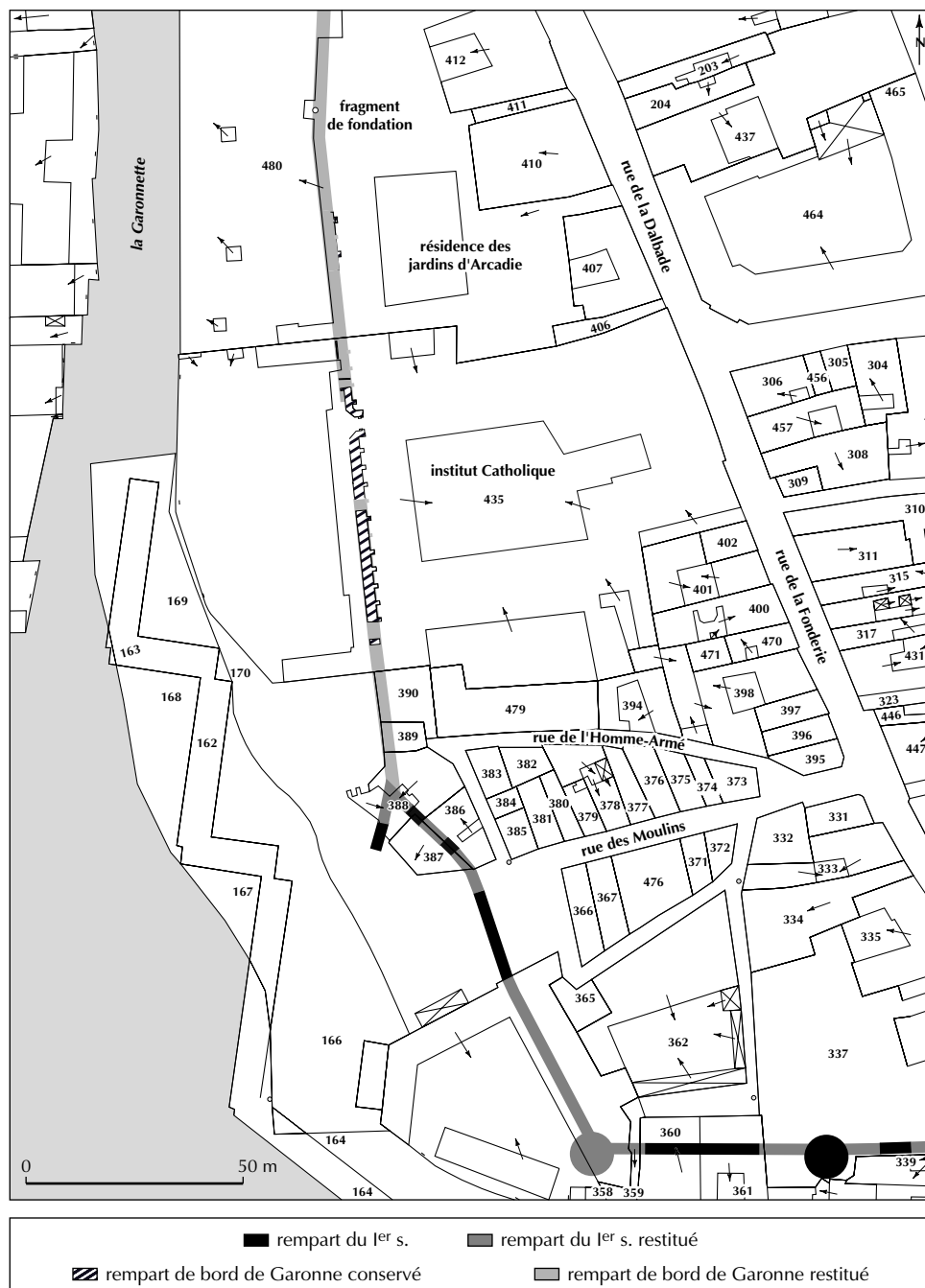


Fig. 29 – Toulouse (Haute-Garonne). Plan de l'enceinte tardive (d'après Bacrabère, Badie, 2001, p. 430, fig. 156).

solide pour protéger la ville lors de ces périodes troubles. Tout d'abord, au moins une porte de cette enceinte, celle de l'avenue du Cadereau, au sud-ouest de la ville, fut détruite au cours du V^e s. et ses éléments furent entièrement récupérés (Monteil, 1990 et 1999, p. 86-93). D'autre part, la destruction complète, dès le V^e s., du complexe

monumental du site de l'Ancien Théâtre, à 100 m à l'ouest de la Maison Carrée, qui est, elle, très bien conservée, peut éventuellement s'expliquer si l'on suppose que l'enceinte médiévale qui sépare les deux sites a repris le tracé d'une enceinte de l'Antiquité tardive (*Gallia Informations*, 1987-1988, 1, p. 236-237; Pellecuer, Célié, 1990; Monteil,

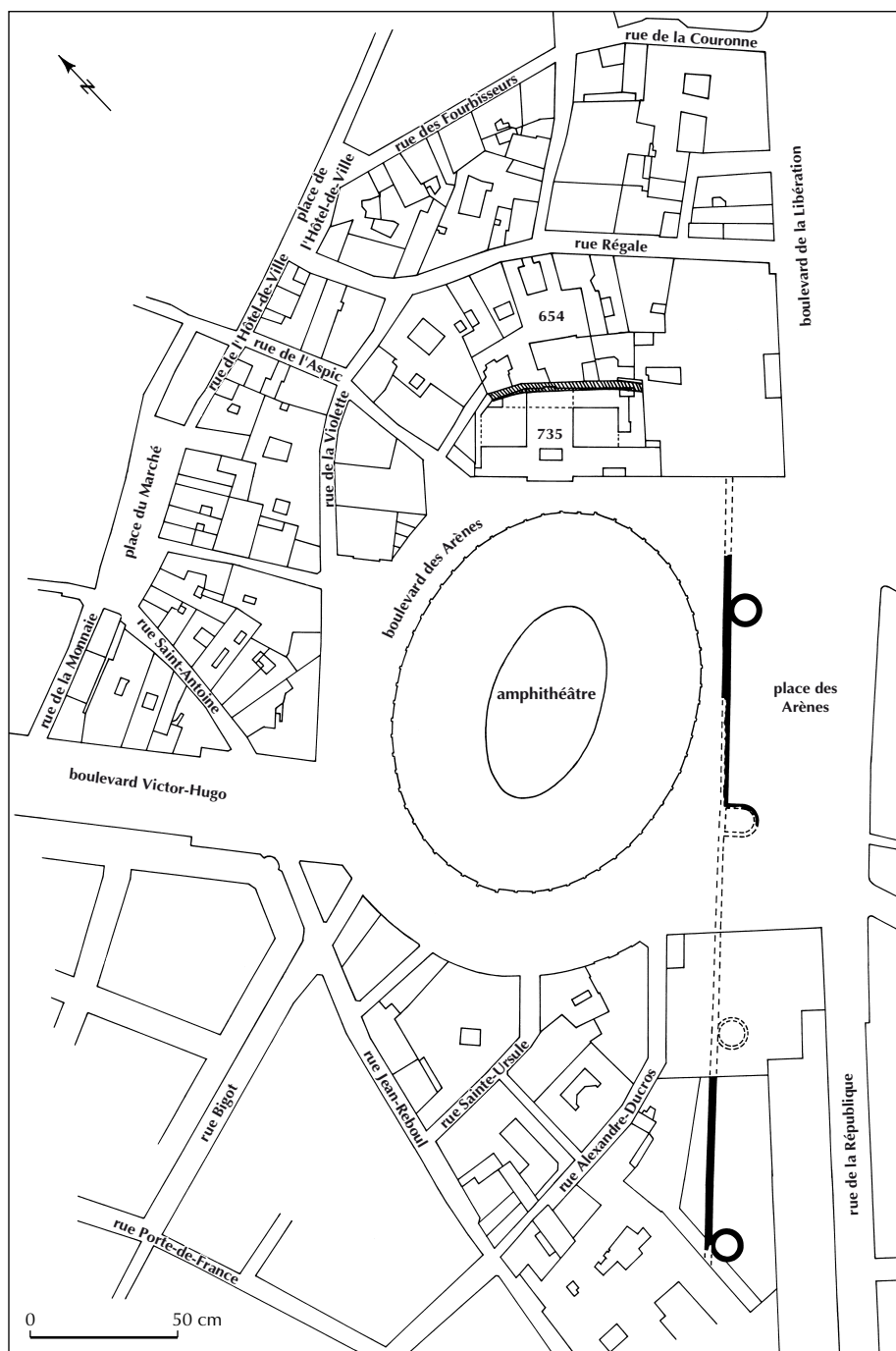


Fig. 30 – Nîmes (Gard). Plan de l'enceinte tardive (d'après Barruol et al., 1982, p. 274, fig. 1).

1999, p. 225-230). Enfin, un sondage effectué en 1983 à l'extérieur de l'enceinte tardive a montré une occupation entre le milieu du V^e s. et la fin du VI^e s.-début VII^e s., que l'on peut peut-être lier à la construction du rempart (*Gallia*, 43, 2, 1985, p. 398; Raynaud, 1993; Monteil, 1999, p. 201).

Il est donc probable d'attribuer la nouvelle défense de Nîmes au V^e s.

À Narbonne, l'existence d'une enceinte de l'Antiquité tardive n'a jamais été contestée et de nombreux éléments en sont conservés, notamment l'angle sud-ouest, dans le palais

des Archevêques (Gayraud, 1981, p. 281-290; Dellong, 2002, p. 140-147; Heijmans, 2004a, p. 119-122). Le fragment le plus connu est celui qui est conservé dans la salle des Consuls; d'autres sont visibles dans le jardin à l'ouest du palais. Comme l'enceinte de Nîmes, ce rempart est entièrement construit à partir de grandes pierres de récupération. Grâce à des fragments observés anciennement, on peut restituer une enceinte d'environ 1660 m entourant une superficie de 15 à 20 ha (fig. 31). Pour les historiens narbonnais, cette enceinte doit être datée de la fin du III^e s., c'est-à-dire de la même époque que les enceintes réduites du reste de la Gaule (Cairou, 1976, p. 15-17; Gayraud, 1981, p. 284-286; Dellong, 2002, p. 147). Seul L. Lapeyre propose une date plus récente en attribuant l'enceinte aux Wisigoths, et précisément à Athaulf, dont on sait qu'il a célébré son mariage à Narbonne en 414 (Lapeyre, 1975), tandis que pour P.-A. Février, le mur encore visible actuellement, au sud-ouest de la ville, peut aussi bien dater du Moyen Âge (TCCG, VII, 1989b, p. 20). Ce dernier a certainement eu raison de refuser d'attribuer cette enceinte au III^e s., tant sa construction diffère de ce qu'on connaît par ailleurs et parce que le *terminus post quem* donné par les inscriptions en remploi ne fournit pas d'arguments suffisants (Heijmans, 2004a, p. 84-85). Tant que l'on n'aura pas pu établir si la ville était ou non remparée dès le Haut-Empire, les sources tardives parlant de l'enceinte de Narbonne seront de peu de valeur et l'on ne peut donc pas savoir si l'allusion de Sidoine Apollinaire aux remparts qui montrent des traces d'une ancienne guerre (*Carmina*, XXIII, 39 et 57) concerne une éventuelle enceinte augustéenne ou celle de l'Antiquité tardive. La même remarque vaut pour une inscription, sans doute du V^e s., qui mentionne la réparation de l'aqueduc, du pont et des portes par le préfet des Gaules (anonyme) (*CIL*, XII, 4355), voire pour des textes des VII^e s. ou VIII^e s. qui décrivent Narbonne comme une ville fortifiée (Julien de Tolède, *Historia Wambae regis*, 7; Frédégaire, *Chronicarum... continuationes*, 20). Il serait cependant étonnant qu'une éventuelle enceinte du Haut-Empire ait été encore conservée au VIII^e s. pour disparaître complètement ensuite sans laisser la moindre trace. Ces sources font sans doute allusion à l'enceinte que l'on voit encore actuellement dans les fondations et à l'intérieur du palais des Archevêques, près de la cathédrale qui se trouvait donc dans l'angle de l'enceinte, selon un schéma classique pour les villes de l'Antiquité tardive (Guyon, 1992, p. 19). Puisque cette cathédrale a sans doute été construite sur l'emplacement de l'*ecclesia* primitive, dont on sait, grâce à une inscription de l'évêque Rusticus, qu'elle a été reconstruite en 445 après qu'un incendie l'eut

ravagée (*CIL*, XII, 5336; Marrou, 1970), il est probable que l'enceinte soit antérieure à la construction du groupe épiscopal paléochrétien. Certes, l'inscription de Rusticus ne donne qu'un *terminus ante quem*, mais on ne connaît pas d'évêque à Narbonne avant Hilarius au début du V^e s. Bien que l'existence d'une communauté chrétienne soit assurée à Narbonne au IV^e s., il n'est pas certain qu'elle ait été assez organisée pour avoir à sa tête un évêque, et donc un groupe épiscopal, avant Hilarius.

Béziers est la dernière ville de la Narbonnaise Première pour laquelle une enceinte tardive est postulée. Comme à Narbonne, l'existence d'une enceinte du Haut-Empire n'est pas attestée et la ville est généralement considérée comme une ville ouverte (Clavel, 1970, p. 243-244). Comme nous l'avons dit pour Narbonne, cette hypothèse paraît a priori peu probable, mais en l'absence de preuve du contraire, il faut tenir compte de cette possibilité. En revanche, contrairement à Narbonne et maintenant Nîmes, aucun fragment d'un mur faisant indubitablement partie d'une enceinte tardive n'a été observé jusqu'à présent. C'est donc sur la foi de découvertes anciennes et de surcroît peu homogènes que M. Clavel a restitué un tracé (fig. 32) et proposé une datation de la fin du III^e s. (Clavel, 1970, p. 246-257; Heijmans, 2004a, p. 118-119). Le seul élément que l'on s'accorde à attribuer à une enceinte antique est formé par deux tours en grand appareil, d'architecture soignée, d'après les dessins réalisés par A. de Rulman (Clavel, 1970, p. 250-252). Démolies au XVII^e s., elles ont livré une grande quantité de blocs de remploi. On met ces tours généralement en rapport avec un mur trouvé lors de la démolition des anciennes prisons, en 1857, qui était également composé de plusieurs assises de gros blocs remployés, dont la plupart sont datables des deux premiers siècles de notre ère, grâce au décor et aux inscriptions (Clavel, 1970, p. 252). Cet ensemble, qui se trouvait dans la partie ouest de la ville (fig. 32, n° 11), semble barrer l'éperon rocheux qui domine l'Orb, où se trouve la cathédrale Saint-Nazaire (fig. 32, n° 2). Si l'on suppose que cette église remplace le groupe épiscopal primitif, ce dernier se trouverait alors à l'extérieur de l'enceinte, qui se développe, selon la restitution traditionnelle, vers le nord-est.

Les autres éléments attribués à l'enceinte sont très douteux. Nous avons jadis attiré l'attention sur le mur ouest de l'église de la Madeleine (fig. 32, n° 3), qui, considéré par M. Clavel comme une partie du rempart (Clavel, 1970, p. 252-254), ne forme que le soubassement de la façade malgré un fort saillant à l'angle sud-ouest de l'église (Heijmans, 1988, p. 47 et 2004a, p. 119). D'autre part, des

travaux récents ont montré que le mur dit des Canterelles, au sud du plateau, est au moins en partie médiéval (Ginouvez, 1995; Olive, 1995, p. 213-214). Sans pour autant prétendre que l'existence de l'enceinte soit entièrement à exclure, il est sans doute plus prudent de ne pas se prononcer sur un tracé précis.

Cela dit, les deux tours et le mur à l'ouest du plateau sont sans aucun doute antiques. Au Moyen Âge, ces éléments étaient intégrés dans la clôture canoniale autour de la cathédrale, qui est dite *infra muros* dès le IX^e s. (Esquieu, 1992, p. 116-120), alors qu'elle se trouve à l'extérieur de l'enceinte restituée, ce qui est contraire aux habitudes antiques et médiévales. La date de la cathédrale primitive est inconnue et, bien qu'un concile ait eu lieu à Béziers en 356, le premier évêque n'est attesté qu'au début du V^e s. Si la première cathédrale est antérieure au rempart, cela signifierait qu'on l'a laissée volontairement *extra muros*. Cela paraît peu probable. Mais si le rempart est antérieur à la construction de la cathédrale, on devra supposer qu'au moment de sa construction, il n'y avait pas de place disponible à l'intérieur de l'enceinte, ce qui n'est guère plus vraisemblable. Récemment, O. Ginouvez a proposé une autre solution, qui consiste à penser que le rempart n'englobait que l'extrémité ouest du plateau, formant ainsi une citadelle de 2,5 ha (Ginouvez, 2003, p. 239) (fig. 32). Cette solution a l'avantage d'expliquer le tracé de la clôture canoniale et de situer la cathédrale *intra muros*, mais il s'agirait d'un cas assez rare, les fortifications du sud-est, pour le peu qu'on en connaît, étant plutôt de véritables remparts urbains. Une dernière possibilité, mais très hypothétique, est de trouver un parallèle dans l'enceinte d'Autun, où l'extrémité du plateau sur lequel se situe la cathédrale avait été séparée de la ville par une enceinte réduite, dont la datation proposée s'étend du I^{er} s. au IX^e s. (Rebourg, 1998, p. 170-172).

LA NARBONNAISE SECONDE

En Narbonnaise Seconde, la seule ville où l'existence d'une enceinte tardive paraît certaine est la ville de Gap, qui faisait partie au Haut-Empire du territoire des Voconces, avant de devenir à l'Antiquité tardive une cité indépendante, comme en témoigne la *Notitia Galliarum*, et le siège d'un évêché. Cette enceinte, dont les courtines étaient larges de 3,80 m à 4 m, en petit appareil sans arases de briques, ni, semble-t-il, de remplois, n'englobe que 2 ha. De forme polygonale, elle était renforcée aux angles par des tours circulaires, distantes de 40 m environ. Ce rempart a été aménagé au détriment des habitats du Haut-Empire

(I^{er}-II^e s.), mais la datation exacte de sa construction reste imprécise. En tout cas, il ne peut s'agir que d'une citadelle-refuge, et des constructions importantes ont été élevées à la fin du IV^e s ou au début du siècle suivant à l'extérieur de son tracé (Ganet, 1995, p. 111-113).

Une enceinte tardive avait également été proposée pour la ville d'Aix, capitale de la province (Ambart, 1984). En fait, aucun vestige d'une enceinte tardive n'y a jamais été observé. Si les découvertes récentes ont bien confirmé l'hypothèse proposée dès 1988 selon laquelle le mur est de la cité épiscopale du Moyen Âge épouse le tracé de l'enceinte du Haut-Empire (Heijmans, 1988, p. 127, fig. 4; Guyon *et al.*, 1998, p. 75), aucune découverte archéologique ne peut être attribuée à une enceinte de l'Antiquité tardive. Cela dit, l'abandon de toute la partie occidentale de la cité et, autour des années 500, l'installation de la cathédrale sur le *forum* rendent assez probable le fait que le noyau de la cité du haut Moyen Âge ait eu une autre protection que la fortification du Haut-Empire, dont on sait qu'elle était au moins partiellement démantelée dès le V^e s. (Guyon *et al.*, 1998, p. 32).

La question est tout aussi délicate à Apt. G. Barrauol, dans sa première étude détaillée sur la topographie de cette ville, a proposé le tracé d'une enceinte du haut Moyen Âge, qui se superposait probablement à une enceinte de l'Antiquité tardive (Barrauol, 1968, p. 108-109). D'autres fragments de murs ont également été attribués à des enceintes antiques, mais ces tronçons sont mal localisés, indatables et ne font pas nécessairement partie d'une fortification (Barrauol, 1968, p. 131-133; Tallah, 2004, p. 91-94).

Pour les autres villes de la Narbonnaise Seconde, notre connaissance est trop limitée pour que l'on puisse s'exprimer sur la question d'une enceinte tardive. À Fréjus et Riez, les deux seules villes dont on connaît, très bien pour la première, un peu moins pour la seconde, l'extension et l'évolution, aucun élément archéologique ne peut plaider en faveur d'une telle enceinte; si, pour Fréjus, l'enceinte du Haut-Empire est bien connue et encore en grande partie en élévation, on ne sait rien d'une éventuelle fortification autour de la cité épiscopale; à Riez, probablement une ville ouverte, la *Vita* de l'évêque Maximus (milieu du V^e s.) fait régulièrement état d'un *castellum*, avec des murs et des portes, sans qu'il soit certain que ces termes se rapportent uniquement à une fortification de la ville haute (TCCG, II, 1986a, p. 35-42).

Reste le cas d'Antibes, *oppidum latinum* au Haut-Empire avant de devenir colonie de droit romain (Chastagnol, 1992, p. 28), qui est dotée d'une enceinte en petit appareil

avec des arases de briques qui entoure la butte rocheuse le long du littoral. Cette enceinte, de faible superficie (3 ha), reste très mal connue et est actuellement indatable, mais remonte sans doute à l'Antiquité tardive, quand le rocher semble occupé après un abandon plus ou moins long (TCCG, II, 1986a, p. 57-60).

LA VIENNOISE

Enfin, quant à la grande province de la Viennoise, la situation est différente selon que l'on se place le long du Rhône ou plus à l'intérieur des terres. C'est dans l'arrière-pays alpin que l'on trouve plusieurs enceintes certainement datées de l'Antiquité tardive. Pour la première, celle de Grenoble, la date même est assurée grâce à deux inscriptions, actuellement perdues, qui attribuent aux empereurs Dioclétien et Maximien, soit entre 286 et 293, la construction de l'enceinte, des portes et des monuments de la ville (CIL, XII, 2229; ILN, V-2, 366). Cette enceinte, construite en petit appareil sans arases de briques, englobait une superficie de 9 ha environ. La courtine avait une largeur de 2,50 m, tandis que les fondations, larges de 4,50 m à 5 m, reposaient sur des pieux en bois. De forme elliptique, le tracé de l'enceinte est scandé par des tours semi-circulaires, espacées de 20 m à 25 m. Des remplois sont signalés lors des différentes phases de la démolition des portes mais semblent absents des courtines et des tours, en tout cas aux endroits observés récemment. Nos connaissances de la ville sont trop réduites pour pouvoir dire si l'habitat se limitait désormais à l'espace *intra muros* (Pelletier, 1974; Rémy, 2002).

Pourquoi cette enceinte ? Simple *vicus* dépendant de la cité de Vienne au Haut-Empire, la ville est promue au rang d'une *civitas* autonome à un moment inconnu, mais au plus tard en 381, quand l'évêque Domninus assiste en tant qu'*episcopus Gratianopolis* au concile d'Aquilée (*Acta conc. Aquil.*, 62, dans CSEL, p. 362). Pour beaucoup de chercheurs, c'est à Gratien que la ville doit non seulement son nom, mais également son statut autonome. La construction de ce rempart est cependant d'un siècle antérieure à cette intervention de l'empereur, et il est sans doute plus logique de penser que le changement de statut a eu lieu lors de la réorganisation de la province sous la Tétrarchie (Rémy, 2002, p. 32-35; Rémy dir., 2004, p. 72).

On peut attribuer à la même période la construction de l'enceinte de Genève, qui, bien qu'étant actuellement en Suisse, faisait partie de la Viennoise. Son rempart, qui compte une grande quantité de remplois, couvre une superficie de 5,5 ha sur le plateau au-dessus du lac Léman (Maier, Mottier,

1976), mais semble, d'après les dernières découvertes, être ouverte de ce côté; la pente qui relie la ville haute au port était sans doute fortifiée par un système en tenaille (Bonnet, 2002). Comme pour Grenoble, cette enceinte, datée de la fin du III^e s., a peut-être été élevée après le démembrement de la vaste *civitas* des Allobroges (Rémy dir., 2005, p. 204-205).

La troisième enceinte urbaine située dans l'arrière-pays alpin est celle de la ville de Die, ville ouverte et chef-lieu de la vaste cité des Voconces (Planchon, 2004b). Contrairement aux deux cas précédents, à Die, il s'agit d'une très vaste enceinte (23 ha) englobant non seulement l'agglomération proprement dite, mais aussi une grande partie de la colline qui domine la ville au nord-est. Son architecture est également très différente et de surcroît peu homogène sur la totalité de son tracé, où des tronçons avec des arases de briques alternent avec des parties uniquement en petit appareil. Certains tronçons conservent de nombreux remplois dans les fondations, mais, à nouveau, cette présence n'est pas homogène. Les multiples réparations depuis le Moyen Âge expliquent sans doute en partie cette disparité. L'élément le plus important de cette enceinte est la porte Saint-Marcel, dans la partie orientale de la courtine. Cette porte est en fait un ancien arc municipal, daté du III^e s., qui a été remonté, peut-être après un déplacement, dans l'enceinte (Küpper-Böhm, 1996, p. 142; Planchon, 2004a).

Le cas de Die est un peu différent de celui des villes de Gap et de Grenoble qui dépendaient, pour la première, de la cité des Voconces et, pour la seconde, de la cité des Allobroges. Die obtint en effet le statut de colonie et de chef-lieu des Voconces, sans doute dans le courant du III^e s., comme en témoigne une inscription sur un sarcophage datable de cette période (CIL, XII, 690; Planchon, 2004b). Peut-on lier l'octroi de ce nouveau statut à l'édification de l'arc de la porte Saint-Marcel ou directement à la construction de l'enceinte, bien plus vaste que celles que l'on a vues jusqu'à présent ? (Planchon, 2004a et b).

Dans la vallée du Rhône, la situation est différente. Il s'agit ici de colonies du Haut-Empire, en général entourées dès leur création de fortifications puissantes, d'ailleurs souvent encore conservées jusqu'à nos jours. Pourtant, pour plusieurs d'entre elles, on a supposé l'existence d'une enceinte réduite.

C'est le cas de Vienne, capitale de la province qui porte désormais son nom, où l'existence d'une enceinte tardive, datable de la fin du III^e s. ou du IV^e s., a été généralement admise par des historiens viennois, qui restituent une ville réduite entre le Rhône à l'ouest, le ruisseau de Saint-Marcel

au sud, le mont Pipet à l'est et la Gère au nord, soit une superficie de 36 ha environ (Pelletier, 1974, p. 47-53; Chapotat, 1976; Bony, 1982). Malheureusement, les tronçons attribués à cette enceinte sont généralement très douteux, et dans la recherche plus récente, l'existence même de ce rempart a été mise en doute (Jannet-Vallat *et al.*, 1986, p. 20-21; *TCCG*, III, 1986b, p. 23).

Il paraît cependant peu probable que la ville ait vécu jusqu'au Moyen Âge dans son enceinte augustéenne, l'une des plus vastes de la Gaule, qui court le long des collines qui dominent le site et paraît difficilement défendable lors des multiples sièges que la ville a subis entre le V^e s. et le IX^e s. Certes, le rempart augustéen semble entretenu parfois au Moyen Âge et a servi d'avant-mur (Bony, 1986), mais les récits des différents sièges qu'a subis la ville au V^e s. sont peu compatibles avec l'existence d'une vaste enceinte, qui englobait une ville dont la surface occupée était certainement réduite pendant l'Antiquité tardive à la partie située entre la Gère et le ruisseau Saint-Marcel (voir par exemple Grégoire de Tours, *HF*, II, 33).

Sur ces quartiers situés à l'intérieur de l'enceinte augustéenne, des nécropoles se sont développées à partir du V^e s. Immédiatement au nord de la Gère, au confluent avec le Rhône, une nécropole s'est formée dès le V^e s., sans doute autour d'une basilique funéraire, bien que les églises connues à cet endroit, Notre-Dame-d'Outre-Gère et Saint-Sévère, ne soient pas attestées avant le Moyen Âge (Descombes, 1985, p. 7-9; Jannet-Vallat *et al.*, 1986, p. 28-30; *TCCG*, III, 1986b, p. 31-32 et 34; Jannet-Vallat, 1995a). Une fouille récente a sans doute permis de retrouver quelques éléments d'une première église funéraire (*Gallia Informations*, 1996, p. 135-136). On trouve une situation analogue au sud du ruisseau Saint-Marcel, sur le site de Saint-Pierre-Saint-Georges. Si le début de l'utilisation funéraire de ce secteur, sur un quartier du Haut-Empire abandonné au III^e s., est encore discuté, il est certain que l'église Saint-Pierre recevait des sépultures dès la fin du V^e s. (Descombes, 1985, p. 10-11; Jannet-Vallat *et al.*, 1986, p. 48-59; *TCCG*, III, 1986b, p. 27-29; Jannet-Vallat, 1995b et 1996).

Or, ces nécropoles se trouvent à l'intérieur de l'enceinte augustéenne (voir cependant *Gallia Informations*, 1996, p. 133-134), ce qui est contraire aux usages antiques, qui se sont certainement encore maintenus durant l'Antiquité tardive, du moins en Gaule (Reynaud, 1996; Heijmans, 2004a, p. 263-270). On peut donc se demander si l'existence de ces nécropoles tardives de part et d'autre de ce qui sera la ville médiévale n'oblige pas à supposer l'existence d'une enceinte réduite dès le V^e s.

Dans la moyenne vallée du Rhône, à Valence ou Orange, deux villes pourvues d'une enceinte dès le Haut-Empire, rien ne permet de penser à l'existence d'une fortification réduite de l'Antiquité tardive.

Plus intéressant est le cas d'Avignon, généralement considérée comme une ville ouverte en l'absence de la moindre trace d'une enceinte du Haut-Empire, malgré son statut de colonie augustéenne désormais bien établi (Christol, Heijmans, 1992). Pourtant, la ville paraît bien fortifiée au VI^e s., s'il faut en croire les récits de Grégoire de Tours, qui décrit à plusieurs reprises Avignon comme une ville remparée (*HF*, II, 32 [500] ; VI, 1 et 26 [582/3]). Il existe donc une enceinte au plus tard en 500. Des éléments possibles d'une fortification de l'Antiquité tardive ont d'ailleurs été observés dès le XIX^e s., mais également lors des grands bouleversements qu'a connus Avignon dans les années 1970-1980, et qui sont malheureusement en partie restés inédits (voir cependant Gagnière, Granier, 1986, p. 176). Ce rempart, fait de gros blocs de récupération, semble englober le centre monumental et couvrir environ 18 ha. Les quelques indications recueillies permettent de dater cette enceinte entre la fin du III^e s. et le milieu du V^e s., plus probablement vers la dernière date (Carru, à paraître).

Reste le cas d'Arles, la seule ville où P.-A. Février avait accepté l'idée de l'existence d'un rempart entre l'enceinte augustéenne et celle du Moyen Âge, tout en ajoutant qu'« on n'en sait point la date » (Février, 1964, p. 43-44). Des éléments importants de cette enceinte, uniquement composée de blocs de grand appareil de remploi, sont encore visibles au sud de la ville, où la courtine est conservée par endroits sur plusieurs mètres de hauteur, notamment dans l'aile sud du palais de l'Archevêché. Cette enceinte s'appuie en partie sur des monuments antérieurs, comme le théâtre antique, dont l'entrée sud a servi de tour (fig. 33). À l'est, et sans doute au nord, où la construction de l'amphithéâtre à la fin du I^{er} s. apr. J.-C. a causé la destruction d'une partie de la courtine et d'une tour, l'enceinte du Haut-Empire a continué de servir de limite urbaine. Grâce aux travaux récents, on connaît enfin le tracé de la courtine occidentale, qui se développe à l'intérieur de la rue de la République jusqu'au Rhône, au lieu de tourner plus directement vers le nord, le long de la rue Tour-du-Fabre, comme on l'avait parfois supposé (Constans, 1921, p. 233).

En revanche, aucun argument archéologique ne permet de dater ce rempart, pour lequel les propositions vont du III^e au IX^e s., voire au-delà (Février, 1983a, p. 320-321). Certes on sait qu'en 510, deux ans après le siège de la ville et son passage aux mains des Ostrogoths, le roi Théodoric a

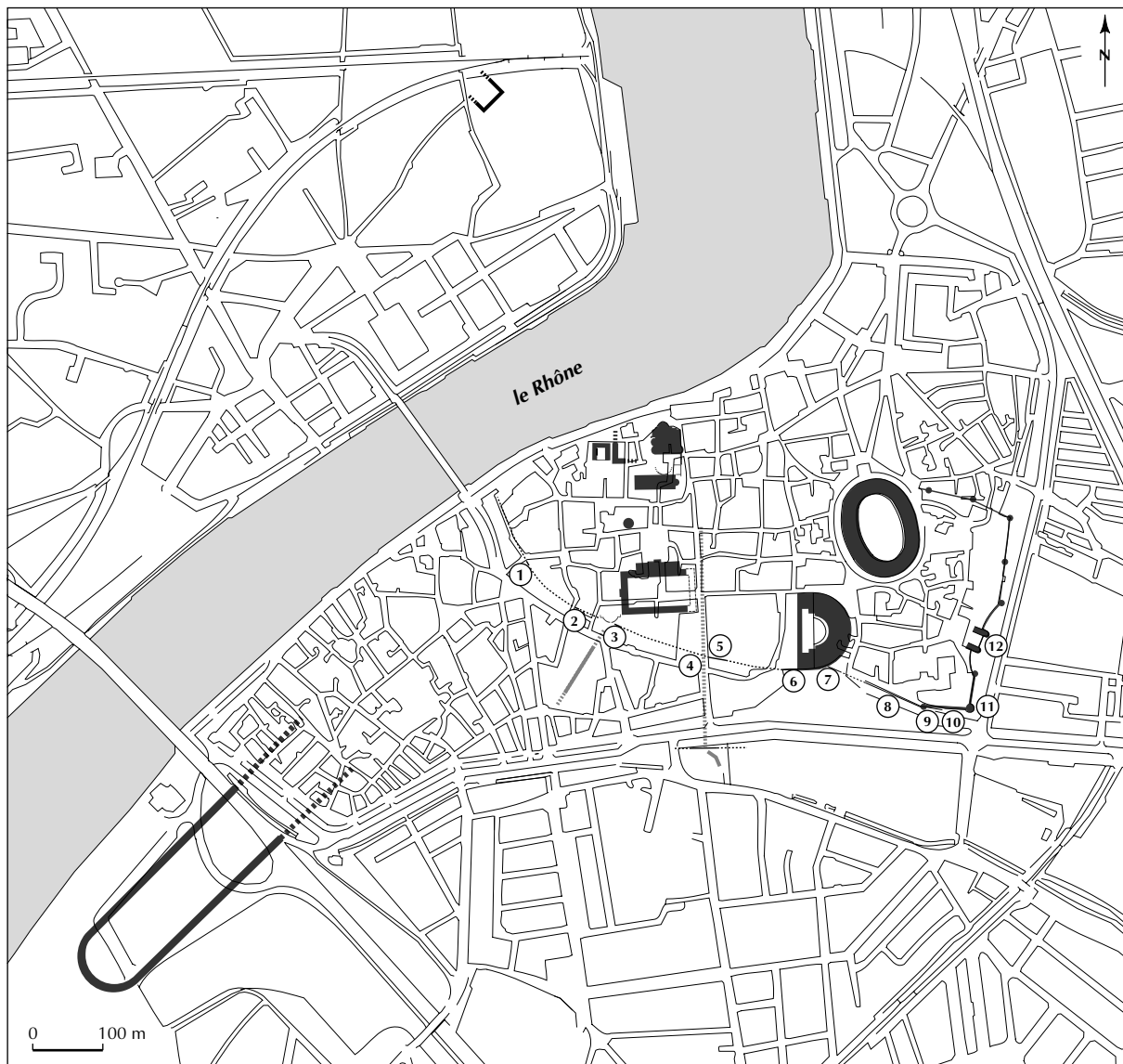


Fig. 33 – Arles (Bouches-du-Rhône). Plan de l'enceinte tardive : 1, rue Jouvène ; 2, rue Tour du Fabre ; 3, musée Arlaten ; 4, arc de l'archevêché ; 5, archevêché ; 6, fragment à l'ouest du théâtre antique ; 7, théâtre antique ; 8, montée Vauban ; 9, tour ; 10, doublage montée Vauban ; 11, tour des Mourgues ; 12, porte de la Redoute (dessin M. Heijmans, CNRS).

donné de l'argent à la ville pour la réparation des remparts et des tours pour leur redonner leur splendeur antique (Cassiodore, *Variae*, III, 44), mais il s'agit plutôt d'une remise en état d'une enceinte existante (laquelle ?) que de la construction d'une nouvelle fortification (Constans, 1921, p. 225-226 ; *TCCG*, III, 1986b, p. 78). D'autre part, l'argument avancé par P.-A. Février selon lequel la localisation du monastère des Apôtres, fondé par l'évêque Aurelianus en 547 dans la partie occidentale de la ville et dite *in civitate Arelatensi* (Aurelianus, *Regula ad monachos*,

395-396), voire *intra muros Arelatensis civitatis* (Grégoire le Grand, *Registum Epistolarum*, IX, 217, p. 780-781), prouvant que ce secteur de la ville était situé à l'intérieur de l'enceinte (augustéenne), n'est pas déterminant. D'abord, on connaît d'autres exemples d'églises suburbaines, dites *in civitate* (*TCCG*, III, 1986b, p. 99 ; *TCCG*, VII, 1989b, p. 48-49). D'autre part, Grégoire le Grand dit clairement qu'il tient son information d'un document écrit, et il est possible qu'il ait fait une confusion avec une autre fondation monastique d'Aurelianus, un monastère féminin qui se trouvait plus

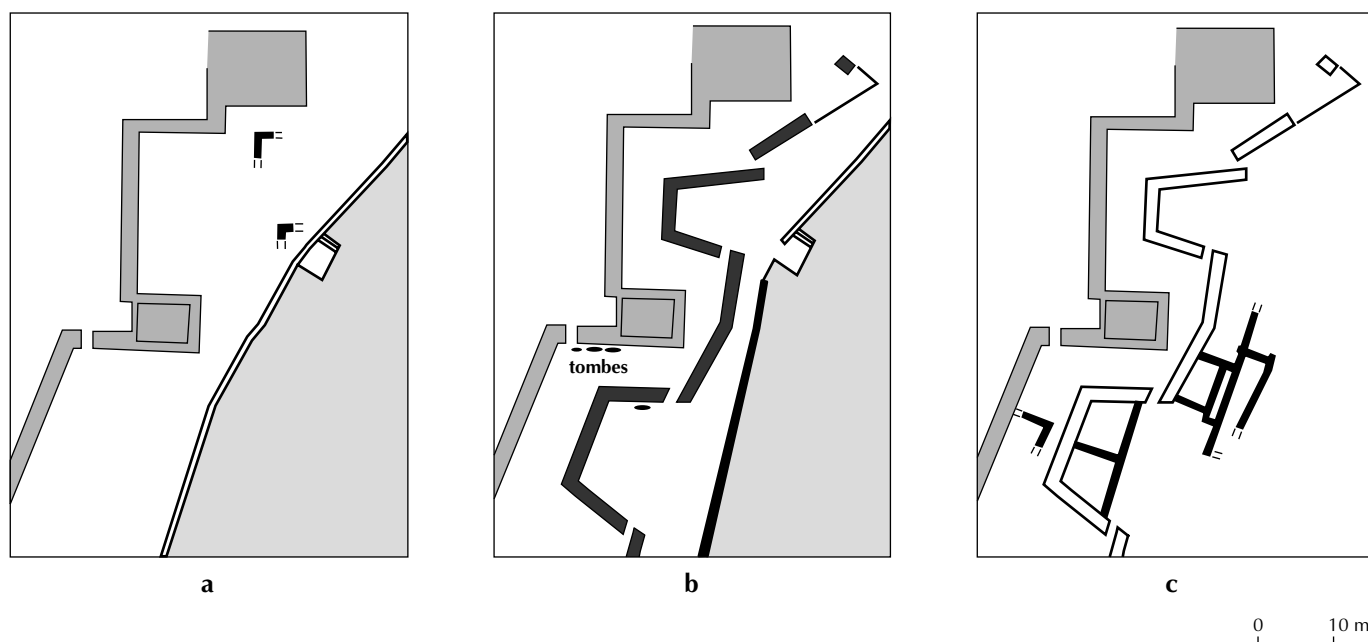


Fig. 34 – Marseille (Bouches-du-Rhône). Plan de l'avant-mur du port (d'après Bonifay, 2001, p. 61, fig. 5).

probablement *intra muros* (TCCG, III, 1986b, p. 83). Faute d'indications précises, nous avons argumenté ailleurs que, selon toute probabilité, la construction de ce rempart est à situer dans le courant du V^e s., comme défense contre les assauts répétés des Wisigoths (Heijmans, 2004a, p. 83-111 et 123-126 ; voir *infra*, p. 73-74).

Enfin, à l'extrémité sud de la Viennoise, la ville de Marseille, remparée dès la période archaïque, a peut-être vu son enceinte « remise en état au Bas-Empire » (Tréziny, 2001, p. 52). C'est cependant autour du port, sur le chantier de la Bourse, que l'on observe le seul élément d'une fortification tardive, de surcroît bien daté du troisième quart du V^e s. (Bonifay, 2001) (fig. 34). Il se situe entre le rempart hellénistique et le quai du port, et témoigne de la vitalité de la ville à cette période tardive (Loseby, 1992). Pour l'instant, c'est le seul élément d'un rempart tardif et rien ne permet de savoir si l'enceinte de Marseille a été renforcée de cette manière sur tout son tracé.

LES REMPARTS AQUITAINS

L'étude des fortifications du sud-ouest de la Gaule est très différente de celle de la Narbonnaise, d'abord parce que les chefs-lieux des cités aquitaines ont tous été, au Haut-Empire, des villes ouvertes. Je serai plus bref sur la question de leurs enceintes, puisque leur étude a été entreprise depuis un certain temps déjà et qu'elle a donné lieu à

plusieurs publications (notamment Maurin, 1992 ; Garmy, Maurin dir., 1996 ; Souilhac, 1996).

L'étude de L. Maurin a permis de distinguer deux groupes d'enceintes tardives en Aquitaine, qui ont en commun une élévation en petit appareil et la présence d'un ou plusieurs cordons de briques. Le premier groupe se distingue par l'emploi massif de blocs de remploi dans les fondations et une élévation en petit appareil avec des arases de briques disposées de façon régulière. La courtine peut atteindre une épaisseur considérable, jusqu'à 4 m. La majesté de ces enceintes et de leurs portes, comme celle de Périgueux, témoigne du soin apporté à la construction, signe du rôle ostentatoire autant que militaire de ces fortifications.

Dans le second groupe, les fondations sont plus minces et les remplois très rares ; l'élévation est également en *opus mixtum* mais plus irrégulier et l'épaisseur de la courtine moins importante (environ 2,50 m). Le soin apporté est donc bien moindre que dans le premier groupe.

Le mode de construction n'est cependant pas la seule différence entre ces deux groupes d'enceintes (fig. 35). Le premier groupe concerne en effet les grandes villes situées au nord de la Garonne, telles que Bordeaux, Bourges, Périgueux, Poitiers, Saintes et peut-être Angoulême ; les enceintes tardives n'occupent qu'une partie de la surface de la ville antique, laissant parfois à l'extérieur des monuments de spectacle, mais également le centre civique, dont



Fig. 35 – Carte des différents types d'enceintes urbaines du sud-ouest de la Gaule (d'après Maurin, 1992, p. 387, fig. 5).

les pierres ont été réutilisées dans les fondations. Dans quelques cas, le rempart intègre des monuments antérieurs, comme l'amphithéâtre de Périgueux (fig. 36). Bien qu'étant fortement réduites par rapport à leur étendue au Haut-Empire, ces villes remparées sont assez vastes pour pouvoir contenir la totalité de la population, certes peut-être un peu à l'étroit, s'il faut en croire la description qu'Ausone donne de Bordeaux (*Lettres*, X, 19-28), ce qui n'exclut cependant pas l'existence du maintien ou de la réoccupation de certains habitats *extra muros* (voir *supra*, p. 43).

L'implantation des fortifications du second groupe est très différente. Ici, l'enceinte n'a pas été construite sur l'emprise de la ville préexistante, mais sur une hauteur qui domine la ville basse, souvent inoccupée au Haut-Empire, ce qui explique d'ailleurs peut-être la rareté des blocs de remploi. Il s'agit non pas d'une véritable cité remparée, mais plutôt d'une citadelle de faible surface. Ces remparts se trouvent essentiellement dans des villes au sud de la Garonne, dans la province de Novempopulanie

(Auch, Bazas, peut-être Lescar, Lectoure, Saint-Bertrand, Saint-Lizier et Saint-Lézer), avec une exception, la ville de Clermont. Ce dernier cas n'est pas seulement la seule ville au nord de la Garonne avec un rempart d'une très faible superficie, c'est également le seul cas assuré, dans ce second groupe, d'une enceinte réduite construite sur l'emplacement même de la ville du Haut-Empire. Il ne paraît toutefois pas impossible que nous trouvions le même cas de figure à Rodez, dont l'enceinte, encore mal connue et mal datée, couvre le sommet de la colline qui était déjà au Haut-Empire au centre de la ville.

Deux enceintes n'entrent cependant pas dans ce schéma, notamment celle de la ville de Dax, qui se distingue des autres villes de la Novempopulanie par son implantation en plaine, sur l'emplacement de la ville antérieure. La superficie remparée (12 à 13 ha) est supérieure aux autres enceintes méridionales d'Aquitaine, mais inférieure à celles du premier groupe. Son architecture est un mélange de deux types de constructions, avec à la fois des fondations comprenant peu de remplois, mais une large élévation (4 m). L'enceinte de la cité voisine de Bayonne présente des caractéristiques comparables.

Restent enfin des cités aquitaines où aucune enceinte n'est attestée. Faut-il en conclure que ces villes sont restées sans défense jusqu'au Moyen Âge ? On peut en douter, en tout cas pour certaines d'entre elles. L. Maurin avait remarqué la fragilité des enceintes du second type, qui ont assez facilement pu disparaître du paysage urbain, ou être masquées par des reprises médiévales. Il n'est donc pas impossible que des travaux fassent apparaître un jour des éléments d'une enceinte dans des villes comme Agen ou Limoges, et probablement dans la capitale de la Novempopulanie, Eauze (Maurin, 1992, p. 376-378; Garmy, Maurin dir., 1996, p. 10; Souilhac, 1996, p. 63-64).

LES DATATIONS

En l'absence de sondages archéologiques fiables pour la plupart des enceintes, leur datation demeure très hypothétique. Il faut donc d'abord essayer de les classer par groupe, comme on l'a déjà fait en partie pour les remparts aquitains.

En ce qui concerne les enceintes de l'ancienne province de Narbonnaise, le premier groupe comprend les enceintes construites essentiellement en petit appareil, avec ou sans arases de briques. On les trouve notamment dans les cités alpines et elles sont datées du III^e s. (Die, Gap, Grenoble). Bien qu'à Genève, une élévation en petit appareil n'ait

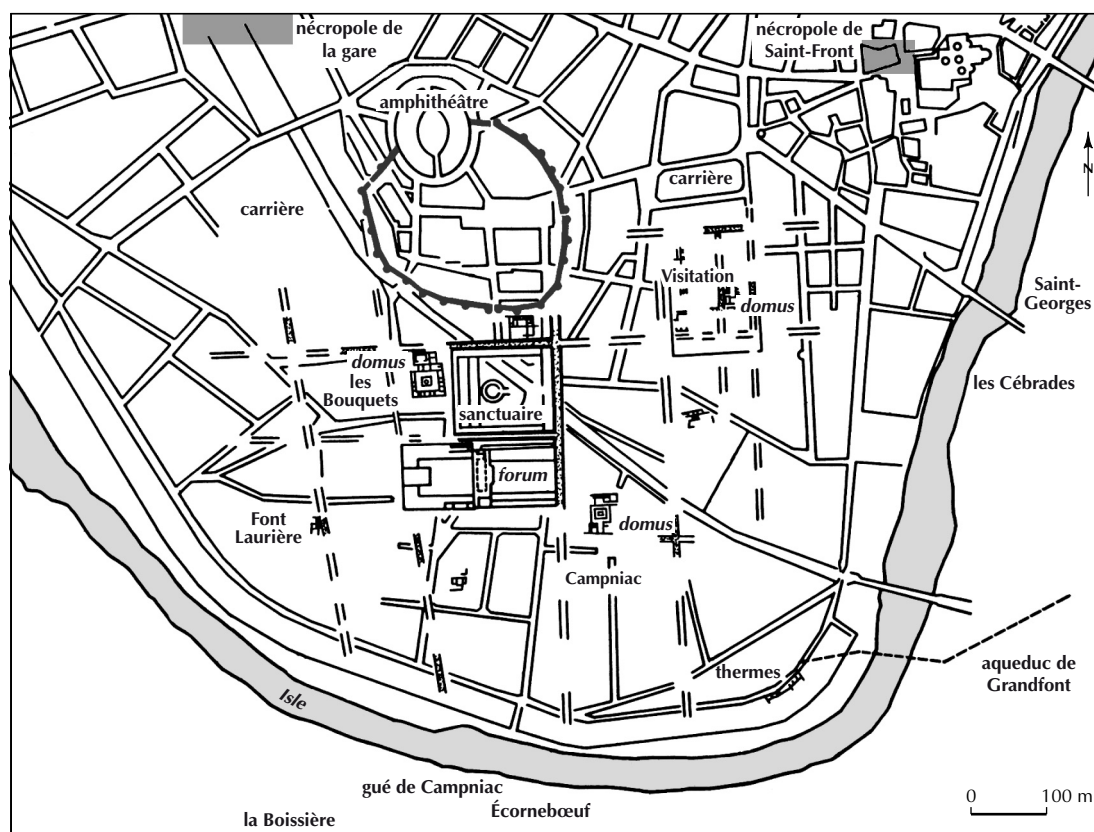


Fig. 36 – Périgueux (Dordogne). Plan de la ville (d'après Garmy, Mawrin dir., 1996, fig. 82).

pas été observée, sa datation et sa configuration la font entrer dans la même catégorie. Il est frappant de constater qu'il s'agit dans tous les cas de villes qui ne sont devenues chefs-lieux de cités que tardivement : dans le courant du III^e s. peut-être pour Die et sous la Tétrarchie, pour les autres. Il est donc séduisant de penser que l'érection d'une enceinte était autant un moyen de mettre en avant le nouveau statut acquis par ces villes que le témoin d'une nécessité défensive. Deux autres enceintes, aux extrémités de l'ancienne province de Narbonnaise, montrent ce même type d'appareil, à Carcassonne et Antibes; il s'agit de deux cas atypiques, deux enceintes qui ne s'expliquent pas par un changement juridique de la cité, et qui méritent une étude plus approfondie.

Quant aux enceintes des villes de la vallée du Rhône et du Languedoc, il s'agit d'un autre type de construction. Les remparts sont massifs, faits de blocs de récupération sur toute leur hauteur. Ils englobent le centre antique de la ville, et, à quelques exceptions près, la ville se réduit à cette emprise. Bien que des critères de datation objectifs manquent généralement, on a noté dans plusieurs cas des arguments

plaidant pour une datation dans la première moitié du V^e s. Or, cette période est assez troublée dans cette région, qui voit en 411 arriver les Wisigoths, ensuite définitivement installés en 418 en Aquitaine. De là, ils menacent cependant de s'étendre vers la Méditerranée, dès que le pouvoir central est affaibli. Les chroniqueurs font état des différents sièges qu'ont subis Narbonne et Arles durant la première moitié du V^e s. Il paraît donc légitime de lier l'érection des enceintes de ces villes, et des autres non mentionnées dans les sources mais certainement aussi victimes de sièges, à cette menace des Wisigoths durant la première moitié du V^e s. Cette menace ne concerne pas seulement les grandes villes épiscopales, mais également des agglomérations secondaires, comme les Baux-de-Provence, où le plateau a été protégé derrière une enceinte en grand appareil (CAG 13/1, p. 123) et quand l'ancien préfet du prétoire, Dardanus, fonde au début du V^e s. sa « Cité de Dieu » (*Theopolis*) dans les montagnes au-dessus de Sisteron; son premier souci était d'y aménager un chemin et de protéger « pour la sûreté de tous » sa fondation par des « murailles et des portes » (CIL, XII, 1524). Une fouille récente au pied des remparts de

Venasque montre cependant que certaines agglomérations secondaires ont été fortifiées plus tôt, car cette enceinte, longtemps considérée comme médiévale, a probablement été construite dès le début du IV^e s. puis renforcée à la fin du siècle, longtemps avant que cette ville ne devienne résidence occasionnelle des évêques de Carpentras (Carru, 1995 et 2004).

Comme pour la Narbonnaise, la majorité des enceintes aquitaines n'ont pas livré d'éléments de datation. Pour le premier groupe qu'a distingué L. Maurin, nous possédons cependant quelques indications, comme pour Bordeaux, où la datation de la fin du III^e s. est assurée. À l'instar des enceintes mieux connues du nord de la Loire, qui ont été construites à la fin du III^e s., après les premières invasions qui ont touché la Gaule, il faut sans doute rattacher à la Tétrarchie ou au début du IV^e s. la construction des enceintes des grandes villes au nord de la Garonne, qui étaient d'importants centres routiers et fluviaux – et ce, bien que rien ne montre que l'Aquitaine ait été touchée par les invasions (Maurin, 1992, p. 380-383).

Quant au second groupe, celui des enceintes-citadelles, construites notamment en Novempopulanie, on ne dispose d'aucun élément de datation, ou presque. Dès 1992, L. Maurin avait proposé d'attribuer ces enceintes au début du V^e s. comme réaction à la grande invasion germanique de 406-407, dont les effets désastreux sur l'Aquitaine sont bien attestés par des sources littéraires (Maurin, 1992, p. 384-388). Pour un cas au moins, l'enceinte de Saint-Bertand-de-Comminges, la reprise de l'étude a bien confirmé cette datation (voir Esmonde Cleary, Wood, *infra*, p. 81-84). Dans leur étude du rempart de Saint-Lizier-en-Couserans, C. Dieulafait et R. Sablayrolles ont pour leur part proposé d'attribuer la construction du rempart de cette ville, mais aussi plus généralement celle des autres enceintes de la Novempopulanie, à l'initiative du patrice Constance, dans les années 414-418, dans le but de renforcer la frontière entre l'Aquitaine et l'Espagne (Dieulafait, Sablayrolles, 1996, p. 119-121).

Enfin, la construction des deux enceintes qui n'entrent dans aucune catégorie, celles de Dax et de Bayonne, doit probablement se situer entre ces deux périodes, sans doute

dans la seconde moitié du IV^e s. Il s'agirait d'enceintes non pas élevées pour des raisons militaires ou stratégiques, mais plutôt pour des raisons de prestige (Maurin, Watier, 1996, p. 121-122).

*
* *

Cette présentation sommaire des enceintes urbaines du sud de la Gaule attribuables, avec plus ou moins de certitude, à l'Antiquité tardive, montre la diversité des situations, tant par les modes de construction que les statuts des villes, ou les datations proposées; elle met aussi en lumière les ressemblances entre la Narbonnaise et l'Aquitaine, avec les deux grandes périodes de construction, d'abord la fin du III^e s. et le début du IV^e s., puis la première moitié du V^e s.; elle présente enfin les divergences entre ces deux régions et les différentes solutions adoptées au même moment. Mais au-delà des incertitudes qui demeurent quant au tracé de tel ou tel rempart et quant à la datation d'un cas particulier, ce qui importe, c'est l'omniprésence des enceintes urbaines dans le midi de la Gaule, non seulement en Aquitaine, où elles étaient attestées depuis longtemps, mais également dans le sud-est de la Gaule, notamment au V^e s.

Faut-il s'en étonner? Certainement pas. C'est plutôt l'absence d'enceintes, comme le supposait P.-A. Février, qui serait surprenante dans une période où la défense est le souci majeur du législateur (*C. th.*, XV, 1, 34 et 36 [396]; I, 49 [407]; *Nov. Val.*, V, 3) et où partout dans l'Empire les villes se protègent derrière de nouvelles fortifications. Pour l'Italie, les travaux de B. Ward-Perkins et de N. Christie ont bien montré les travaux de défense réalisés durant l'Antiquité tardive (Ward-Perkins, 1984, p. 191-199; Christie, 2001). En Afrique du Nord, les fouilles de Carthage ont confirmé la réalité de la notice de la *Chronique gauloise* notant en 425 la construction d'un rempart (*Chron. gall. a.*, CCCCLII, 98; Hurst, Roskams, 1984, p. 30-40); en Orient, enfin, des études récentes montrent également l'importance des travaux de fortification (Crow, 2001). Le midi de la Gaule participe donc pleinement de ce mouvement général de mise en défense et en sécurité qui caractérise les villes de l'Antiquité tardive.